



## Edito

A l'EHPAD Emilie de Villeneuve, le nombre de personnes inscrites pour une admission augmente d'année en année. A tel point qu'il ne sera pas possible de satisfaire tout le monde. La question nous est souvent posée : « **quand puis-je espérer entrer à l'EHPAD ?** ». Il ne nous est malheureusement pas possible d'y répondre. L'attente varie de quelques jours à quelques années. Lorsqu'une place est disponible, nous définissons d'abord le profil de la personne à accueillir. En effet, la chambre libre peut se trouver dans le secteur protégé ou dans un secteur de résidents plutôt dépendants, par exemple. Nous veillons également à ce que la dépendance moyenne de l'ensemble de nos résidents reste homogène. En effet, l'effectif de notre personnel soignant est constant. Parfois, nous ne pourrions plus accueillir de résidents trop dépendants et parfois, nous allons les privilégier. Enfin, **il y a un autre critère essentiel : le consentement de la personne**. Si le demandeur ne consent pas librement à entrer en EHPAD, nous nous tournerons vers une autre personne dont le consentement aura pu être recueilli. L'ordre chronologique sur la liste d'attente n'est jamais pris en compte. Les critères de sélections sont donc nombreux et variables. Et **il est parfois difficile pour les demandeurs de comprendre cette logique de gestion**. C'est la raison pour laquelle nous conseillons toujours de déposer une demande dans plusieurs EHPAD afin de multiplier les opportunités d'admission.

## Liste d'attente et admission

Vincent RONCA – Directeur

## Agenda :

**Samedi 9 février de 15h à 17h : Café-Mémoire France-Alzheimer 81** à l'Hôtel l'Europe, Castres

**Dimanche 10 février : Sortie pour les salariés** à la fête des mimosas à Roquebrun. Transport organisé par l'EHPAD.

## Stagiaire Direction :

Depuis la fin du mois de décembre 2018 et jusqu'au mois de juillet 2019 nous accueillons une stagiaire au poste de direction : Nathalie de San Nicolas. **Sa mission est principalement de mettre en œuvre les actions de notre démarche qualité**. Elle se déplace donc dans les différents services afin d'y recueillir les informations nécessaires et contribuer ainsi à la réalisation de projets qui permettront d'améliorer la qualité des prestations proposées par notre EHPAD.



Laurane (ergothérapeute) et Anaïs (ASG) lors d'une séance d'activité du PASA

## Assistant de Soins en Gériatrie :

Accompagner des personnes fragiles et dépendantes requiert des compétences spécifiques. C'est pourquoi, les aides-soignants sont diplômés. Pourtant, assurer la réponse aux besoins des actes de la vie quotidienne (manger, boire, dormir, se laver, etc.) n'est pas suffisant pour un accompagnement satisfaisant. **La personne âgée dépendante est très souvent une personne atteinte de troubles comportementaux**. Tous les ans nous choisissons d'accorder à quelques-uns de nos aides-soignants un supplément de formation qui leur permettra de mieux aborder certaines situations complexes. L'organisme de formation Ad-Venir prodigue tous les ans une formation d'Assistant de Soins en Gériatrie d'une durée de 140 h. Celle-ci est également destinée à des professionnels d'autres EHPAD. Cela permet à chacun de s'enrichir des pratiques des



soignants d'autres structures. Les bénéfices de cette formation sont tels que d'autres métiers y sont désormais acceptés. Ainsi, notre animateur Gwenaël vient de recevoir ce titre. Grâce à cette formation, une partie de nos équipes peut aussi mettre en œuvre quotidiennement des activités adaptées à un groupe homogène de résidents. Ce que l'on appelle le **PASA : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés**.